

Séminaire 3 :

Le manager et ses responsabilités en action collective

1. Pour rappel, les intentions du module :

- Avancer un cadre d'intelligibilité qui permette de penser les actions individuelles/collectives sans renoncer aux déterminations des différentes normes.
 - o Les cadres prescriptifs organisant l'action du manager
 - o Ethique de l'action, droit et usages : la pragmatique du droit.
- Dimension dynamique « de ce que le collectif institue », i.e. la possibilité des transactions, des interactions et des négociations autour des règles et des normes.
 - o Pluralité des ordres normatifs, action qui « convient » et usage des normes en contexte : penser l'écart entre les prescriptions et l'activité contextuelle

2. Titre de l'ECADIM : **De l'entraînement intensif à la maltraitance dans le monde sportif**

Ce dont on va parler dans l'ECADIM : En tant que manager d'une organisation sportive (DTN, ...), il vous revient des rumeurs, des propos contradictoires, des « bruits de couloir », ... concernant un entraîneur performant (ayant des réussites avérées) qui serait susceptible de maltraiter ses jeunes athlètes « espoirs ». Dans cette situation, le manager que vous êtes considère au moins deux impératifs :

- d'un côté, si les faits sont susceptibles d'être avérés, engager les actions qu'il convient dans le cadre de sa responsabilité et ce dans le respect des règles juridiques existantes et pertinentes (en parler à tout prix au nom des valeurs ?)
- de l'autre, les faits pouvant ne pas être avérés, préserver l'intégrité professionnelle de votre collaborateur et l'efficacité de votre encadrement pour affronter les importantes échéances sportives à venir (se taire au nom de la performance ?)
-

La frontière entre acceptable et inacceptable n'est pas aisée à déterminer : face à de dilemme, que faire ?

3. L'ECADIM consistera à :

- caractériser un type de maltraitance et son contexte dont vous auriez pu avoir connaissance au cours de vos activités (cf. comme aide le document de Philippe Liotard)
- En référence au texte « cahier des charges pour les ECADIM » (cf. blog) réaliser collectivement (3 groupes) un « document qui appréhende les différentes dimensions de cette situation, de cette expérience, de ce cas. Il peut être décomposé selon les parties suivantes :

A: Le problème et les enjeux au départ

B: Le contexte (les données historiques économiques, géographiques, politiques et culturelles)

C: Les acteurs impliqués directement ou non, porteurs de quels intérêts, propositions, visions

D: Les initiatives prises; l'évolution de la situation

E: Les résultats, forces et faiblesses

F: les réflexions autour de cette étude de cas (l'intérêt et les limites et ce qu'il manque en termes d'informations éventuellement.)

Mediagraphie : Liste détaillée proposant différents documents associés, articles, documents audios, vidéos, cartes ou photos qui viennent *compléter, approfondir ou contredire* le propos du document central »

4. Cette analyse sera rapportée en séance et présentée devant le « jury »